



2
Jours

Les normes IFRS appliquées aux PME

dans COMPTABILITE - CONSOLIDATION ET NORMES IFRS / Réf : COM-CONS-4-MIX

Objectifs de la formation

- Gérer les tenants et aboutissants de la norme IFRS
- Etablir des comparaisons avec les règles comptables françaises actuelles
- Présenter des états financiers en IFRS dans le cadre d'une PME

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Définir la réglementation liée normes IFRS

- Définitions et processus
- L'harmonisation comptable internationale
- L'application des normes au niveau de l'UE
- L'application des normes au niveau mondial
- Différences avec le PCG

2. Décrire la norme IFRS pour PME

- Le processus d'application
- Les types d'entreprises concernées
- La logique de construction de la norme IFRS PME

Jour 1 - Après-midi

3. Examiner la norme IFRS PME en regard des « Full » IFRS



- Le cadre conceptuel IASB
- Les concepts de juste valeur et d'actualisation
- Les simplifications

Jour 2 - Matin

4. Gérer les traitements du bilan dans la norme IFRS PME

- Les immobilisations corporelles
- Les immobilisations incorporelles
- Les contrats de location
- Le cycle de production
- Les passifs et capitaux propres
- Les événements postérieurs à la clôture

Jour 2 - Après-midi

5. Gérer l'établissement des états financiers

- L'état de situation financière (Bilan)
- Le compte de résultat global
- Le tableau des flux de trésorerie
- Tableau de variations des capitaux propres
- Les notes aux états financiers

Pré-requis

Avoir des connaissances de base en comptabilité

Public cible

Responsables comptables (financiers de PME)



Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

